



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 11 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le onze avril à 19H00, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 05 avril 2019

Date d'affichage de la convocation : 05 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Nombre de procurations : 2

Nombre de voix : 21

Etaient présents : Mme Karine Bellosguardo, Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, M. Michel Jean, Mme Julie Jouve, Mme Véronique Leruste, Mme Véronique Martin, M. Jérôme Mercadé, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur, M. Grégory Théron, Mme Danièle Trabuc, Mme Martine Villeneuve, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Dominique Boch

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

M. Gilles Jouve

Mme Danielle Lambert-Manent a donné procuration à Mme Françoise Panafieu

M. Jean-Claude Mercier a donné procuration à Mme Martine Villeneuve

M. Jean-Thierry Picandet

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

M. Alexandre Trouillard

Secrétaire de séance : Mme Julie Jouve

DEL2019_034

Compte administratif principal 2018

Le président de séance présente au conseil le compte administratif principal 2018 (annexe n°2) qui s'établit comme suit :

Constat des résultats du compte administratif principal 2017

Un déficit d'investissement reporté (001) :

Une affectation du résultat (1068) :

754 134.72 €

Constat des résultats du compte administratif principal 2018

La section de fonctionnement

Les recettes de l'exercice 2018

5 220 804.71 €

Les dépenses de l'exercice 2018

4 136 128.88 €

Soit un résultat cumulé (excédent) de la section de
Intégration du résultat de fonctionnement du SIAPV
(dissolution 31/12/2017)

1 084 675.83 €

- 11 201.74 €

Soit un résultat de clôture de la section de :

1 073 474.09 €

La section d'investissement

Les recettes de l'exercice 2018

2 182 772.20 €

(dont affectation du résultat)

Les dépenses de l'exercice 2018

1 573 425.36 €

Le déficit antérieur reporté de 2017 (001)

391 321.27 €

Soit un résultat cumulé (excédent) de la section de
Intégration du résultat d'investissement du SIAPV
(dissolution 31/12/2017)

218 025.57 €

29 961.43 €

Soit un résultat de clôture de la section de :

247 987.00€

Soit une affectation des résultats en 2019 :

Un excédent d'investissement reporté (001) :

247 987.00 €

Une affectation du résultat en section
d'investissement (1068) :

1 073 474.09 €

Monsieur le maire sort de la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le compte administratif principal 2018 ci-dessus et l'affectation des résultats en 2019.
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	18
Procurations	02
Nombre de voix	20
Pour	20
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,

André SAUZEDE

